

# **La sécurité au collège c'est l'affaire de tous**

**Présentation aux élèves des mesures de sécurisation  
appliquées au collège**

**Collège Aristide Briand – Nantes**

**Janvier 2018**

# **La sécurité au collège c'est l'affaire de tous**

**Les enseignants**

**Les personnels**

**Les élèves**

**Les parents**

## **Le collège peut être concerné par les risques suivants :**

- Risques naturels (inondation, tempête)**
- Risques technologiques (accident industriel, nuage toxique, fuite de gaz).**
- terrorisme (attentat, intrusion)**
- Incendie**

# **Pour face à chacun de ces risques : Le Plan Particulier de Mise en Sûreté (P.P.M.S.)**

**Être prêt face à une situation de crise  
liée à la survenue d'un accident majeur.**

L'objectif du P.P.M.S. est d'assurer la sécurité des élèves et des personnels,  
en attendant l'arrivée des secours extérieurs et les directives des autorités.

# Pour chaque risque :

## Deux actions possibles :

- Soit on évacue l'établissement

**Evacuation**

- Soit on se met l'abri

**Mise à l'abri /  
Confinement**

**Deux actions possibles,  
deux sirènes :**

**Evacuation / Incendie**

**Mise à l'abri  
Confinement**



# Evacuation / Incendie

Lancer le fichier : **sirene-evacuation.mp3**



# Mise à l'abri Confinement

Lancer le fichier : **sirene-mise-abri.mp3**



# En cas d'alerte

« Les bons réflexes » pour les élèves

Sirène incendie :

**Evacuation**

Affiches jaunes

Sirène Mise à l'abri :

**Mise à l'abri /  
Confinement**

Affiches vertes

Affiches visibles dans chaque salle

# ALERTE EVACUATION

## CONSIGNES A APPLIQUER

### Au déclenchement de l'alarme Evacuation :

- Se mettre sous l'autorité d'un adulte
- Fermer fenêtres et volets
- Laisser sur place sacs et cartables
- Fermer la porte en sortant de la salle (pas à clé)
- Rejoindre le lieu de regroupement indiqué en bas de cette affiche
- Ne pas utiliser son téléphone
- Attendre en silence dans le calme les consignes des adultes

### Lieu de regroupement à rejoindre :

**Cour de récréation**  
*en passant par l'escalier CDI*

**Sirène incendie :**

**Evacuation**

**Affiches jaunes**

**Sirène Mise à l'abri :**

# Mise à l'abri Confinement

**Affiches vertes**



Salle : Salle de réunion

PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)

## ALERTE

# MISE A L'ABRI /CONFINEMENT

### CONSIGNES A APPLIQUER

Au déclenchement de l'alarme PPMS – Mise à l'abri / Confinement :

- Se mettre sous l'autorité d'un adulte
- Rejoindre le lieu de mise à l'abri indiqué en bas de cette affiche
- Fermer fenêtres et volets
- S'éloigner des fenêtres
- Fermer les portes à clé
- S'asseoir sur le sol
- Ne pas utiliser son téléphone
- Attendre en silence dans le calme les consignes des adultes

**Lieu de mise à l'abri à rejoindre :**

**Salle de réunion**

# Pour se préparer :

## Les exercices de sécurité

**3 exercices d'évacuation incendie dans l'année scolaire**

- Un exercice évacuation incendie réalisé le 18 septembre 2017

**Au moins 1 exercice de mise à l'abri dans l'année scolaire**

- Un exercice de mise à l'abri « alerte intrusion » programmé le mardi 6 février 2018

**Pour s'informer :**

**Deux documents à coller dans le  
carnet de correspondance  
et à faire signer :**

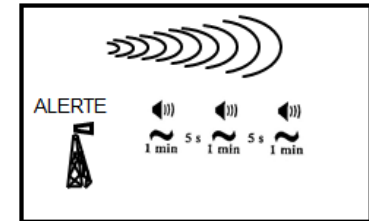
# 1<sup>ère</sup> document :

## « Les bons réflexes » pour les parents en cas d'alerte :

- Ne pas se déplacer
- Ne pas téléphoner
- Ecouter la radio

### P P M S - INFORMATION AUX FAMILLES LES BONS REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT MAJEUR

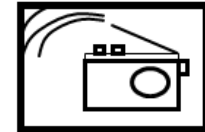
*Le Plan Particulier de Mise en Sécurité été activé :*



- > N'allez pas vers les lieux du sinistre. Vous iriez au-devant du danger.

- > Ecoutez la radio

Et respectez les consignes des autorités



France Inter : 90.6 Mhz      France Info : 105.5

France Bleu Loire-Océan : 101.8

- > N'allez pas chercher votre enfant à l'école pour ne pas l'exposer ni vous exposer.
- > Un plan de mise en sécurité des élèves a été prévu dans son établissement. Les enseignants connaissent les consignes à observer.
- > Ne téléphonez pas.  
N'encombrez pas les réseaux, laissez les libres pour que les secours puissent s'organiser.
- > Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités (celles recueillies auprès d'autres personnes ou sur les réseaux sociaux, par exemple).



# 2<sup>ème</sup> document :

## Courrier adressé aux élèves et à leurs parents

## Présentation de l'exercice de mise à l'abri du mardi 6 février 2018



19 Rue Louis Blanc  
BP 16211  
4262 Nantes Cedex 2

Tel : 02.40.35.05.50  
Fax : 02.40.35.05.65

440049p@ac-nantes.fr

Nantes, le 11 janvier 2018

Le Principal,  
Aux  
Elèves et aux parents d'élèves

**Objet : mise en place du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)  
Exercice de mise à l'abri le mardi 6 février 2018.**

Dans le cadre de la mise en place du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) un exercice de mise à l'abri sera réalisé au collège le mardi 6 février 2018 au matin.

Après déclenchement d'une sirène spécifique, les élèves seront invités à rester à l'abri dans les salles jusqu'à la fin de l'exercice respectant les consignes suivantes :

- > Au signal d'alerte : se mettre sous l'autorité des adultes présents.
- > Pour les élèves qui ne sont pas dans une classe : rejoindre immédiatement une classe ou un bureau pour se mettre sous la responsabilité d'un adulte.
- > Suivant les consignes données par les responsables : soit rester dans la salle, soit rejoindre le lieu de regroupement indiqué.
- > S'éloigner des fenêtres, s'asseoir sur le sol en silence et ne pas utiliser son téléphone.
- > Respecter en silence et dans le calme les consignes données par les adultes présents en attendant la fin de l'exercice.

NB : Des informations complémentaires sur les mesures de sécurité au collège sont disponibles sur le site du collège :

<http://abriand-nantes.loire-atlantique.e-lyco.fr/le-college-aristide-briand/securite-ppms/>